
	La préfecture communique	
	Vigilance orange météo : vents violents	PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET- MIQUELON le 05 février 2016

Situation :



Météo-France a placé l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon en **vigilance orange vents violents** à compter du samedi 06 février vers 01H00 jusqu'en fin d'après-midi.

Les vents de Nord-Ouest pourront atteindre 130 km/h en rafales dans la journée de samedi.

Recommandations :

Le préfet souhaite rappeler les consignes de comportement à adopter face au risque de vents violents et appelle à la plus grande prudence :

- **limitez vos déplacements ;**
- **limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;**
- **ne vous promenez pas sur le littoral ;**
- **en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;**
- **n'intervenez pas sur les toitures ;**
- **ne prenez pas la mer ;**
- **rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles de devenir des projectiles ;**
- **aux propriétaires d'embarcations prenez vos dispositions pour sécuriser au maximum vos bateaux ;**
- **rentrez vos animaux ;**

Le préfet a placé ses services en vigilance renforcée.

Les conseils de comportements sont disponibles sur les sites de la préfecture et de météo-France
<http://www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr/actions> de l'état/sécurité
<http://www.meteospm.org>

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin :
15 l'hôpital, 17 la gendarmerie, 18 les sapeurs-pompiers.

Sites d'information :

<http://www.meteospm.org>

<http://www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr>